

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi
10^e jour de septembre deux mille douze, à 18 h 45, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère.

Monsieur Jean-Guy Cadieux,
Monsieur Pierre La Salle,
Monsieur François Leblanc,
Monsieur Jean-Luc Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 6^e jour de septembre 2012.

Résolution n^o 323-2012

Ordre du jour

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Résolution n^o 324-2012

Demande de dérogation mineure

Mme Chantal Mimeault : 2893 rang Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la demande de dérogation mineure de madame Chantal Mimeault, pour le 2893, rang Saint-Jacques, soit acceptée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 10 juillet 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Résolution n^o 325-2012

Levée de la séance

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée à 18 h 50.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre Beaulieu
Maire